



Soizic Guerin CP 7 ans

N°159

LA VIE

LANDREENNE

Août

A mi août gros nuages en l'air,
c'est de la neige pour l'hiver

AOÛT 1984

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 1984

Etaient présents : Mesdames et Messieurs G. CUSSONNEAU - R. PASQUEREAU - G.HUTEAU
J. BUZENAC - F. PINEAU - R. LUNEAU - P. BADEAUD - J. FLORANCE - P. DANDO - R. LARTIGUE
J. AUJOUIN - A. GRAVOILLE - G. COUILLAUD - H. SAUVETRE - V. BUROT - L.LUNEAU - E.ABDELKADER

Etaient excusés : Messieurs A. LEROUX - J. CHARRUAULT

Sont nommés secrétaires : Messieurs P. DANDO - P. HAULOT

- - -

Le procès-verbal de la dernière séance, en date du 25 Mai 1984, est lu sans observation particulière.

- - -

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 1983

Le Conseil Municipal a approuvé les résultats des comptes administratifs et de gestion de l'année 1983 dont les chiffres principaux sont les suivants :

| | Dépenses | Recettes | Excédents |
|---------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | 2.492.578,33 | 2.694.428,21 | 201.849,88 |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | 2.089.168,83 | 2.419.611,20 | 330.442,37 |
| TOTAUX | 4.581.747,16 | 5.114.039,41 | 532.292,25 |

Il est à noter que l'intégralité de l'excédent d'investissement est à imputer au financement de travaux d'investissement engagés à la clôture de l'exercice 1983. En outre, des recettes d'investissement, telles que celles concernant les subventions du 2ème terrain de football, du plan d'eau et de l'assainissement n'ont pu être comptabilisées en 1983.

AMENAGEMENT DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE (selon la loi du 10 Janvier 1980)

Après étude, il ressort qu'il n'est procédé à aucun changement des abattements à la base concernant la taxe d'habitation.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de laisser la majoration de 50% applicable aux terrains nus situés dans les zones constructibles du Plan d'Occupation des Sols.

Le Conseil Municipal est, par ailleurs, favorable à ce que la valeur locative servant de base à la taxe professionnelle soit de 2.520 F. pour 1985, et un local de référence a été déterminé.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport de la Commission de voirie du 23 Juin 1984

Le Conseil Municipal donne son approbation pour reprofiler et curer un grand ruisseau à Bas-Briacé sur 1 km. Pour ces travaux à réaliser, une estimation à hauteur de 20.000 F., est présentée et acceptée.

Il est demandé au Secrétariat de vouloir bien rédiger un courrier à l'intention des services de l'Equipement, afin que le département accepte de prendre en charge une traversée de route, à la sortie du village de Bas-Briacé, sur la route de la Chapelle-Heulin, afin de détourner une partie des eaux.

.../...

Plan d'eau

Un projet de busage, sur une longueur de 35 mètres, côté opposé au plan d'eau et longeant la Rue des Moulins, est accepté pour un montant de 26210,60F. T.T.C. Cette réalisation s'avère indispensable pour recevoir les eaux de l'ouvrage existant.

Souscription d'argent

Une souscription de 1.800.F. pour un fossé au chemin de la Bazillière est acceptée; une autre de 1.000.F. pour un passage d'eau de la Barbonnière est aussi acceptée.

Aménagement Rue des Moulins

Un devis de 3.854,50F.T.T.C. est accepté pour la mise en place de bordures de l'autre côté du plan d'eau, Rue des Moulins.

Mises à priorité

Le Conseil Municipal est d'accord pour poser un panneau de STOP Rue des Ecoles, à l'embranchement de la Rue Saint-Vincent.

La même idée est retenue pour le chemin des Landes de la Gauterie par rapport à la route de la Remaudière.

Il est demandé aussi de rendre prioritaire la route de la Pilotière à la Masure. Deux panneaux STOP seront installés au carrefour de la Blissière.

Stationnement du car scolaire au Grand-Chêne

Considérant un devis trop onéreux pour la pose d'enrobés prolongeant la restructuration de la Rue des Moulins, ceci afin de favoriser le stationnement du car scolaire, le projet n'a pas de suite favorable dans l'immédiat.

Information

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de son intention de prendre un arrêté municipal pour une interdiction de baignade au plan d'eau. Unaniment, les Conseillers s'y montrent favorables.

Assainissement station de lagunage

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier négatif, reçu récemment des services de l'Agriculture, au sujet d'une demande de subvention déposée par la Commune pour la construction d'un séparateur à graisses avec cuve de stockage à l'entrée de la lagune.

Le problème nécessitera un réexamen du Conseil Municipal en 1985 ainsi qu'une nouvelle demande de subvention.

Terrain de tennis

Après examen de divers devis, le Conseil Municipal opte pour une dépense de 2.510,52 F. T.T.C. pour la fourniture d'un filet brise-vent, et une autre de 5.692,80 F.T.T.C. pour le renforcement des poteaux métalliques de clôture au terrain de tennis.

Animation Culturelle

Le Conseil Municipal se montre favorable pour le recrutement de l'animateur culturel par l'intermédiaire de l'Association Cantonale d'Animation Culturelle existante.

Repas à domicile

Madame PASQUEREAU rapporte les résultats obtenus après l'enquête effectuée auprès de chacune des personnes âgées du canton, pour la création d'un service de distribution de repas à domicile.

.../...

Elle informe que 6 demandeurs se sont fait connaître au LANDREAU, sur 36 demandeurs pour l'ensemble du canton.

Le coût demandé à la Commune sera de 14.271 F. pour un an, soit une cotisation égale à 6,7 F. par habitant.

Ce service devrait être mis en place dans le courant du mois d'octobre 1984.

Location de 2 logements de fonction à l'Ecole Publique

Le Conseil Municipal est favorable à relouer pour une année les 2 logements de fonction vacants à l'Ecole Publique.

Calvaire André Ripoché

Le devis présenté pour les travaux d'entretien étant onéreux, il a été décidé que la Commune prendrait à sa charge la consolidation de la croix et la peinture de celle-ci; l'entretien des grilles pourrait être assuré par les habitants du village.

Calvaire de la Blissière

Suite à une demande exprimée par le village de la Blissière concernant l'entretien du calvaire, cette question sera réexaminée après une visite sur les lieux.

Panneaux de villages

Les panneaux ont été livrés, leur mise en place s'effectuera après les vendanges 1984.

Information de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rend compte des dépenses engagées pour l'acquisition de matériel destiné au travail des cantonniers.

Une turbo-tondeuse a été achetée : 29.065,89 F.T.T.C.

Une remorque tri-benne a été achetée : 18.256,10 F.T.T.C.

Il est à noter que ces dépenses feront l'objet d'une comptabilité sur 2 budgets, en outre la T.V.A. sera récupérable en 1986.

§ § §

AVIS DE LA MAIRIE

Comme l'an passé, la Commune du LANDREAU est susceptible de louer à partir du 1er Septembre 1984 un logement situé dans l'enceinte de l'Ecole Publique, logement comprenant une cuisine, une salle de séjour, un bureau, une salle de bain avec toilettes au rez de chaussée, et 4 chambres à l'étage.

Pour tous renseignements, prière de contacter le Secrétariat de la Mairie.

Quelques jeunes gens se sont signalés en Mairie afin de proposer leurs services pour les vendanges. Aussi, ces demandes restent donc à la disposition des viticulteurs, au Secrétariat de la Mairie.

Il est demandé instamment aux propriétaires de terrains incultes sur lesquels prolifèrent des chardons, actuellement en fleurs, de bien vouloir les détruire.

RESULTATS DU CONCOURS FLEURI 1984

Comme chaque année, le Jury a eu beaucoup de difficultés à faire un choix parmi tous les concurrents.

Le classement est établi suivant les notes attribuées lors des deux passages (mai et juillet), le deuxième ayant été effectué uniquement chez ceux qui avaient obtenu la moyenne des notes en mai.

.../...



Le Jury était composé de :

Mesdames : Gisèle BARRE (lauréate "Fermes Fleuries 1983")
Pauline LEMÉ (habitante de LA REMAUDIERE)
Roseline LARTIGUE (membre de la commission "environnement")
Huguette SAUVETRE (membre de la commission "Environnement")

Messieurs : Paul RIPOCHE (Le Loroux-Botttereau)
LEBRETON (Saint Julien de Concelles)

Les lauréats des deux années précédentes, dans les diverses catégories étant Hors Concours, voici le résultat :

- Maisons fleuries

Mesdames et Messieurs :

- 1 - Pierre EMERIAUD - La Motte
- 2 - Maryvonne LERAY - La Gauterie
- 3 - Bernard AVRIL - La Bodinière
- 4 - Pierre NONIS - Le Coteau
- 5 - J.Patrice COLAS - Moulin de Beauchêne
- 6 - Serge PELTIER - 1, le Grand Chêne
- 7 - Moïse FURET - La Blissière
- 8 - Etienne GUERIN - Bellevue
- ex-aequo - Emmanuel FAVREAU - La Bretonnière
- 10 - Elle MINGOT - 20, le Grand Chêne
- 11 - Gabriel VOLLARD - Les Terriers
- 12 - J. Joseph GOHAUD - Croix de Boutelles

- Trottoirs fleuris

Mesdames et Messieurs :

- 1 - Jean GIRAUD - Le Bourg
- 2 - Mme BURGAUD - La Gauterie
- 3 - Marie GIRAUD - Le Bourg

- Fermes fleuries

Mesdames et Messieurs :

- 1 - Robert BOSSARD - La Bretonnière
- 2 - COULLAUD Père & Fils - La Rinière
- 3 - Raymond HALBERT - La Blissière
- 4 - BEAUMARD Père & Fils - Tour Gasselin
- 5 - Maurice LAURENT - Beauchêne
- ex-aequo - Loïc LUNEAU - Le Haut Bois
- 7 - Georges COULLAUD - Le Bas-Planty
- 8 - J. Joseph BERRAS - Bas-Briacé

- Limites de fleurissement

Mesdames et Messieurs :

- 1 - Jean ESSEAU - La Basse Poëze
- 2 - Marcel BUTROT - rue Boutellier Isle
- 3 - Léon HEMERY - La Pte Bretonnière
- 4 - Pierre COULLAUD - Beauséjour
- 5 - Alain GOHAUD - La Gauterie
- 6 - Jean FLEURANCE - La Villanière

§ § §

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ECOLE PUBLIQUE

- Kermesse du 17 juin

L'Association de Parents d'Elèves et les enseignants ont été heureux d'accueillir les nombreuses familles et amis à leur fête annuelle.

Au cours de l'après-midi, les élèves de chaque classe ont pu produire un spectacle de qualité sous les yeux étonnés et admiratifs des adultes. Plusieurs stands permettaient aux grands et petits de se distraire et celui du maquillage a été particulièrement remarqué. Beaucoup de photos ont été prises tout au long de l'après-midi et les personnes intéressées pourront les voir ou revoir à la rentrée scolaire.

- Jeux de pistes

Trois grands jeux de pistes ont été organisés par les Parents d'Elèves le mardi 26 Juin pour les enfants du C.P. - C.E.1 - C.E. 2 - C.M. 1 - C.M. 2

Trois thèmes avaient été retenus :

Les C.P. : Le Moyen Age : le Roi DAGOBERT revenu de croisade avec son armée la disparition de sa bien aimée et de toute sa fortune par des méchants pillards. Il part aussitôt à leur poursuite avec ses pieux chevaliers.

.../...

CE 1 - CE 2 : La Préhistoire : Un grand historien Français mort en 1865 légua à la France ses écrits sur ses recherches préhistoriques. Le Gouvernement Français confia à une équipe de chercheurs de retrouver les précieuses découvertes de ce dernier.

CM 1 - CM 2 : Connaissance du Landreau : à partir de documents historiques, objets et monuments de l'époque, découverte de la commune à l'ère du Moyen-Age, la période trouble de la révolution Française, l'établissement de la première paroisse et la création de la commune.

Sous un soleil radieux, les trois groupes classes sont partis le matin à la découverte de leurs thèmes avec rassemblement à mi-parcours pour le repas à la Gohellerie.

L'Association de Parents d'élèves tient à remercier les nombreuses personnes qui ont permis la réalisation de ces jeux de pistes, notamment Monsieur le Maire pour sa participation directe sur l'un des sujets, le Service départemental des Archives, les Délégués départementaux de l'Education Nationale, Monsieur et Madame JAULIN qui nous ont autorisé l'accès à leur propriété, Madame GOHAUD qui nous a prêté gracieusement une dépendance pour la réalisation d'un musée, et les habitants qui nous ont laissé le libre passage sur leurs terres.

- Assemblée Générale

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le 16 septembre à 10 heures, dans l'enceinte scolaire. Toutes les familles sont cordialement invitées à y participer. Le Conseil sortant fera le point sur l'activité passée et ses objectifs pour l'année scolaire 1984/1985.

Les nouveaux parents feront connaissance avec l'équipe pédagogique et Jacky GUERIN, Directeur de l'école pourra répondre à vos diverses questions.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

\$ \$ \$

LES AINES



Comme prévu, nous envisageons un prochain voyage d'une journée, le mardi 4 septembre. Départ à 7 h 30 pour CHINON (visite du musée animé du vin et de la tonnellerie), VILLANDRY et ses célèbres jardins, RICHELIEU, vieille ville très intéressante.

Date limite d'inscription auprès de l'un des membres du bureau : 27 août

Le prix de la journée, tout compris, ne dépassera pas 140 F.-

Réunion du Bureau : jeudi 23 Août à 15 heures

Bien amicalement à tous.

Le Bureau,

\$ \$ \$

U.S.L. - FOOTBALL



Lors de la dernière réunion de bureau, il a été fixé les différents responsables d'équipes, jours et heures d'entraînement pour la saison prochaine.

DEBUTANTS : responsable : Thierry BOUCHEREAU - Entraînement le samedi après-midi

POUSSINS : responsable : Pascal FLORANCE - Entraînement le mercredi à 17 h

PUPILLES : responsable : Bernard LOGEAIS - Entraînement le mardi à 19 h

MINIMES : responsable : Jo LE BODO - entraînement le mardi à 19 h

CADETS : responsable : Bernard DELABAIGNERIE - Entraînement le vendredi à 19 h

Nous rappelons que la reprise de l'entraînement SENIORS-JUNIORS est fixée au mardi 14 août à 20 Heures.

.../...

Programme de début de saison :

SENIORS :

Samedi 18 Août : 1 équipe contre St LAURENT DES AUTELS, à la Gouterie, à 19 heures.

Dimanche 26 Août : Déplacement à l'AIGUILLON SUR MER pour 2 équipes

Mercredi 5 septembre : 2 équipes contre SAINT JULIEN DE CONCELLES

VETERANS :

- Match le vendredi 7 septembre à 20 h à la Gouterie

- Tournoi le dimanche 9 septembre après-midi au LOROUX BOTTEREAU

Le Bureau,

\$ \$ \$

SOCIETE MUTUALISTE DU LANDREAU

La prochaine réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 12 août de 8 H 30 à 12 H dans la Salle des Sociétés.

Les Sociétaires qui doivent toucher des remboursements déposeront donc leurs enveloppes contenant les décomptes, dans les boîtes à lettres placées dans le CAFE-TABAC, à partir du vendredi 3 Août jusqu'au mercredi 8 août 1984.

Le Président,

\$ \$ \$

MUTUELLE AGRICOLE DU LANDREAU



Il est rappelé à tous les Sociétaires que la Caisse Locale tient à leur disposition des BANDES FLUORESCENTES pour la signalisation des remorques et autres matériels agricoles.

Durant la période des vendanges, les risques d'accidents de circulation sont multipliés et le Conseil d'Administration de la Caisse Locale insiste auprès de chaque adhérent afin qu'il prenne toutes les précautions nécessaires, en particulier en matière de SIGNALISATION des remorques.

Le Secrétaire de la Caisse Locale :

G. LANOë

\$ \$ \$

SOCIETE DE CHASSE "La Landréenne"

" Ambiance - Ambiance "



La Société Landréenne de Chasse organise le 8 septembre 1984, de 20 H 30 à 2 heures du matin, un bal avec buffet campagnard, compris boisson, plus une pâtisserie pour la fin du bal.

Le prix de la carte d'entrée est de 50 F. La réclamer jusqu'au 2 septembre inclus, chez tous les membres du bureau et autres chasseurs qui voudront bien donner un coup de main pour la vente des cartes d'entrée. Nous pensons faire une petite visite à tous les chasseurs et Landréens et Landréennes qui voudront bien nous honorer de leur présence pour une bonne ambiance amicale et landréenne.

Le Bureau,

\$ \$ \$

MUTUELLE FOURRAGE



En vertu de l'article 10 des statuts de notre Mutuelle, les déclarations de fourrage doivent être faites chaque année entre le 15 Juillet et le 1er septembre. A cet effet, une permanence sera tenue le dimanche 26 Août, Salle des Sociétés, de 9 heures à 13 heures.

.../...



Passé cette date, tous les adhérents qui n'auront pas fait leurs déclarations verseront une amende de 10 F. Toutefois, si certains adhérents n'avaient pas terminé de rentrer leurs fourrages (marais ou battages tardifs), ils devront se mettre en rapport auprès de leur responsable de secteur. D'avance Merci.

\$ \$ \$

Le Président,

SYNDICAT VITICOLE

Concours des Vins de MACON

Gros-Plant :

Médaille d'Or : COUILLAUD Fernand Fils - l'Errière
Médaille de BRONZE : VIAUD Jean - La Renouère

Renseignements nécessaires à la constitution des dossiers d'aide pour les plantations 1983

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIME

Il comprend les documents énumérés ci-dessous :

- Etat de replantation ou de plantation nouvelle. C'est l'imprimé de demande de prime. La partie supérieure seulement doit être remplie.
- L'original du récépissé de plantation (visé de la recette locale pour la fin de plantation)
- La facture des plants
- Les étiquettes bleues de certification des plants. (elles portent le nom du cépage)
- Un relevé d'identité bancaire
- Accord écrit du propriétaire (en cas de fermage)
- Action sur la structure (factures de drainage, déboutage)
- Cotisation annuelle (10 F) et antérieures si vous n'êtes pas à jour
- Participation aux frais de dossier (200 F par ha de plantation)
- Photocopie de déclaration de récolte antérieure

CE DOSSIER DOIT ETRE ADRESSE RAPIDEMENT AU DELEGUE COMMUNAL (APRES VISA DE LA RECETTE POUR FIN DE TRAVAUX) LEQUEL TRANSMETTRA A L'A.R.R.A.A.

AU PLUS TARD, le 31 AOUT 1984

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1 - Situation de la plantation dans le projet de restructuration

Avant la préparation du dossier, s'assurer que la plantation (cépage, sens de plantation, écartement) entre bien dans le cadre du projet de restructuration. Vérifier pour cela sur le plan cadastral de restructuration déposé soit à la Mairie, soit chez le délégué communal pour la restructuration.

Les écartements restent les mêmes que les années précédentes :

- 1,45 m pour les Muscadet, Gros-Plant et cépages des Côtesaux d'Anjou.
- 1,80 m et 2,15 m pour les appellations d'Anjou (Chenin, Cabernet, etc...)
- 2,85 m pour les cépages d'appellation vins de pays.

2 - Origine des plants

Les plants doivent être issus de clones certifiés.

Selon l'information recueillie auprès de l'ONIVINS, seuls les cépages MELON, CHENIN, CHARDONNAY, peuvent obtenir une demande de dérogation pour 1984 (imprimé à prendre chez le délégué ou en Mairie) qui dans ce cas remplace les étiquettes bleues.

- * Imprimés à prendre en Mairie
- * Délégués communaux : Guy BONNEAU - Patrick SUTEAU

Concours Sèvre et Maine

Le Concours du Sèvre et Maine aura lieu le 26 août 1984 à VALLET dans le cadre de la Saint-Louis. Les demandes d'inscription seront à prendre chez

.../...

Hervé MADELEINEAU, et seront retournées à la F.D.S.E.V. - 46, bis rue des Hauts Pavés à NANTES avant le 12 Août 1984.

Par les agents de prélèvement, il sera demandé 25 F de participation et 3 bouteilles Muscadet par échantillon (normes analytiques habituelles)

Déclarations de stocks

Elles sont à effectuer en Mairie, avant le 31 août 1984.

\$ \$ \$

ANNONCES DIVERSES

Action Catholique de l'Enfance

Des enfants se rencontrent sur la Commune, en équipe PERLIN (6-8 ans), FRIPOUNET (9-11 ans), ou TRIOLO (11-15 ans), le mercredi ou le samedi après-midi.

Ils vous invitent tous à venir découvrir ce qu'ils vivent en équipe, et ce que leur Mouvement (l'Action Catholique de l'Enfance) veut leur permettre de vivre, au cours de la Soirée-Information, le samedi 15 septembre, de 20 h à 22 h à BRIACÉ - LE LANDREAU.

A.R.I.M. (Association de Restauration Immobilière)

L'Association de Restauration Immobilière assure une permanence le 2e vendredi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures, à la Mairie du LORDUX BOTTREAU.

Si vous souhaitez améliorer votre logement pour vous ou pour le louer (sanitaires - chauffage - réfection de toiture - isolation - branchement assainissement), vous pouvez, selon certaines conditions, bénéficier de subventions. Renseignez-vous auprès de l'ARIM.

Prochaine permanence : vendredi 14 SEPTEMBRE de 9 h à 12 h - Mairie du Loroux

SERVICES DE GARDE AU MOIS D'AOUT

| Dates | Médecins | Pharmacies | Infirmières |
|------------|-----------------------|-----------------------------|------------------------|
| le 12 | Dr Brénot - 06.43.30 | M. Serrière - Ch. Basse Mer | Mme Guédard - 02.85.79 |
| le 15 | Dr Haurdin - 54.11.75 | - | Mme Lucas - 03.66.12 |
| le 19 | Dr You - 54.02.87 | Mme Padiotou - Landreau | Mme Tellier - 03.73.20 |
| le 26 | Dr Renou - 54.20.29 | M. Pigeaud - St Julien | Mme Bossé - 54.21.23 |
| le 2 sept. | Dr Dupont - 54.20.47 | Mme Denis - Loroux | Mme Guédard - 02.85.79 |

Ces services sont donnés à titre indicatif. Aussi, il est plus prudent de se référer au journal. Mme TELLIER, infirmière, indique qu'elle sera en congés du 1er au 15 septembre. Pendant cette période, s'adresser à Mme BOSSI - Tél. 54.21.23

DIVERS



Invitation

A l'occasion du mariage de son neveu Antoine de KERSABIEC, le samedi 1er septembre 1984 à 15 h 30, en l'église du Landreau, Monsieur Michel d'HERBOMEZ invite cordialement les Landréens à la cérémonie religieuse et au vin d'honneur qui suivra, à la salle des Sociétés de la Mairie.

Fermeture de commerces

- Charcuterie JOUBERT : du 20 Août au 10 septembre 1984 inclus
- Pâtisserie JARRY : du 5 août au 4 septembre 1984
- Forge François PINEAU : fermeure Gaz et atelier : du 5 août au 27 août

Petites annonces

- Institutrice donne leçons particulières pour enfants du primaire, pendant le mois d'août - téléphone : 06.44.26 : lundi et mardi de 9 h à 11 h.
- Jeune fille cherche travail pour le mois d'août - tél. 06.40.13
- Etudiant de Briacé cherche un hébergement du lundi au vendredi matin - s'adresser à la mairie.
- Vends R 6 - année 1978 - 66200 kms - prix à débattre - tél. 06.41.52
- A vendre : R 14 - 1977 - 8.500 F - tél. 06.42.37
- A VENDRE (cause décès) ZAVASTA (véhicule identique à la Fiat 128) - 1 an - 25.000 kms - tél. 06.43.20
- VENDS 4 L en pièces détachées - avec moteur - tél. 06.42.46 après 18 h 30

.../...

- . Vends : Chauffe-biberons - stérilisateur avec biberons - couffin + roule-couffin - tél. 06.42.46 après 18h30
- . Vends Lit 1 Personne - sommier métallique + matelas mousse - tél. 06.40.13
- . A Vendre : hangar métallique - tél. 06.42.18
- . Cuves à louer au LANDREAU - tél. 06.42.74

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- . LETOURNEUX Alfred - La charpenterie - CV 79 - 114 -81 - Rénovation de bâtiment
- . LETOURNEUX Bernard - Le Buisson - AP 18p - 19p - 20 p - rénovation
- . COMITE DES FETES - Les Bonnaudières - construction de sanitaires
- . BOUCHEREAU Michel - Le Landais - BK 169 - garage
- . LETOURNEUX Thérèse - Le Buisson - AP 17p - 18p - 19p - 20 p - extension bâtiment existant
- . ESSEAU Jean La Basse Poëze - construction d'une véranda
- . GREGOIRE Michel - route de Vallet - BL 145 - habitation et local professionnel
- . PASQUEREAU Philippe - La Hte Monnerie - BI 132 - Installation d'une caravane
- . ABDELKADER Eymard - 20, rue de Racapé - modification de façade

NAISSANCE :

. Bérangère HOYET - le 26 Juillet 1984 - Bas-Briacé

DECES :

- . Liliane SAMZUN/GALLENE - 22.12.09/07.07.84 - 18, rue des Sports
- . Jean JOUBERT - 12.12.25/22.07.84 - La Charpenterie
- . Martine LE BERRE/PLANTIER - 16.07.53/28.07.84 - 48, Hameau de Racapé

CENTRE MEDICO-SOCIAL

- . Permanence de Mme PONNAU, Assistante sociale : mardi 14 Août de 10 h à 12 h
- . Pas de consultation de nourrissons au mois d'août

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES, dans les villages : le jeudi 16 Août - mercredi 29 Août

FERMETURE DE LA REGIE : jeudi 16 août, l'après-midi seulement

OUVERTURE DU DEPOTOIR MUNICIPAL : tous les vendredis de 15 h à 17 h + samedi 25 août de 9 h à 11 h

PERMANENCE POUR LES PRODUITS DE DERATISATION : à la Mairie, le mardi 21 août de 9 h à 12 h

TRANSPORTS VERS NANTES : les mercredis 8 et 22 Août - Départ Pl. André Ripoché à 12 h 05 - retour 18h40

\$ \$ \$

La prochaine réunion de la commission "Information Vie-Landrénne" aura lieu le jeudi 23 Août à 20 h 30.

Et Merci de votre attention !

